

2023-2421
2024-02-28

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03-02-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2421
2024-02-28

KNOCK DOWN PROFESSIONNEL MOUSSE DESTRUCTRICE DE GUÊPES ET DE FRELONS AVEC PYRETHRIN DE FLEUR DE CHRYSANTHÈME PYRETHRUM

AÉROSOL DE CONTACT ET RÉSIDUEL CONTRE LES INSECTES

DOMESTIQUE

Pour usage extérieur pour contrôler les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans
leurs nids.

PRINCIPE ACTIF :

Pyréthrine	0,050 %
N-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide	0,250 %
Perméthrine	0,200 %

GICLEUR

Permet d'atteindre les nids situés à plus de 2-2.5 mètres (6 à 8 pi) du sol

**NE TACHE PAS
À BASE D'EAU – BIEN AGITER
CAPUCHON SUR MESURE AVEC DISPOSITIF POUR TUBE D'EXTENSION**

**N° D'HOMOL. 31180 L.P.A.
CONTENU NET : 325-450 g**

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**KUUS INC.
UNIT 5 & 6, 450 TAPSCOTT RD,
Toronto, ON M1B 1Y41-
800-267-0455**

www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com

Les produits du famille avec valeur ajoutée™

Fièrement fabriqué au Canada

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un pesticide qui est un inhibiteur de cholinestérase (composé anti-cholinestérase). Parmi les symptômes de l'empoisonnement, on compte des maux de tête, des signes de faiblesse, une transpiration, une vision trouble, des nausées et de la diarrhée. Il est crucial de faire immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison. L'atropine est un antidote. **NE PAS** administrer de morphine. Dans les cas graves d'empoisonnement, surveiller la personne pour détecter tout oedème pulmonaire à effet retardé. Dans une telle éventualité, administrer l'oxygénothérapie et un traitement symptomatique. Contient des distillats de pétrole volatiles. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. L'ingestion, l'inhalation ou l'absorption cutanée de ce produit peut être nocive. S'assurer que l'endroit traité est bien aéré. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. **NE PAS** respirer le jet de vaporisation. Après l'usage, se laver abondamment avec de l'eau et du savon. Ce produit est toxique pour les abeilles, les poissons et les animaux sauvages. **NE PAS** contaminer toute étendue d'eau. **NE PAS** contaminer les lieux où on nourrit les animaux.

MODE D'EMPLOI

POUR USAGE EXTÉRIEUR POUR CONTÔLER Guêpes, Frelons, Guêpes jaunes **DANS LEURS NIDS**

Limitations d'utilisation

- **NE PAS** utiliser à l'intérieur des bâtiments.
- **NE PAS** appliquer comme traitement de l'air ambiant.
- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Éviter de pulvériser sur la végétation et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec (le produit pulvérisé/la mousse).
- **NE PAS** appliquer sur les étendues d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.
 - Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
 - Les applications à l'extérieur doivent se limiter aux traitements de nids d'insectes piqueurs. **NE PAS** appliquer le produit sur la végétation, les plants, l'herbe et toute aire accessible aux enfants.
 - Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, les frelons et les guêpes. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire l'exposition des zones non ciblées.

2023-2421
2024-02-28

Il est conseillé (de pulvériser/d'appliquer) le produit sur les nids tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des insectes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. (Pulvériser/ Appliquer) uniquement par temps calme. Se tenir à une distance sécuritaire, soit de 2 à 2,5 mètres du nid. **NE PAS** se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir. Tenir le contenant à la verticale à bout de bras et diriger la buse de pulvérisation vers le nid. Pulvériser d'abord sur l'ouverture du nid. Ensuite, pulvériser le reste du nid jusqu'à saturation. Prévoir suffisamment de temps pour que les insectes meurent. Tout insecte qui revient au nid traité sera tué. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. **NE PAS** dépasser 32g par m² (24 secondes/m²). Le traitement peut être répété après 7 seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

ENTREPOSAGE

Contenu sous pression. NE PAS entreposer ni utiliser à des températures supérieures à 50° C. car le contenant pourrait éclater. NE PAS utiliser en présence d'une flamme nue ou d'étincelles. (NE PAS utiliser en fumant). NE PAS percer ou incinérer le contenant. **NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.